

a) les mots «comité spécial mixte du Sénat et de la Chambre des communes» au premier paragraphe et en les remplaçant par les mots «comité spécial de la Chambre»,

b) le mot «mixte» au deuxième paragraphe, et

c) au quatrième paragraphe.

M. l'Orateur: Les députés ont entendu la motion. Il est difficile pour le moment de comparer la motion du député à la motion principale dont la Chambre est saisie. J'ignore si d'autres députés voudraient conseiller la présidence quant à la recevabilité de la motion au point de vue procédure. Si personne n'intervient, je vais la mettre en délibération.

Des voix: D'accord.

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, je pense que c'est une des plus importantes questions soumises à la Chambre et je suis contente que l'on s'y prenne assez tôt. Je ne veux pas dire que le comité fera tout ce que nous voudrions qu'il fasse et qu'il ira aussi loin que nous l'aimerions, mais je suis convaincue que la discussion des prix des aliments et une intervention dans l'immédiat sont des plus nécessaires. Après tout, c'est une des mesures qui plus que toute autre intéresse chacun de nous à titre de consommateurs. Elle nous intéresse à des degrés divers, c'est vrai, mais elle nous touche tous.

Je suis contente que le ministre ait établi le mandat du comité dans la motion gouvernementale en termes clairs et précis mais, quant à l'opposition officielle, j'aimerais dire quelque chose. L'orateur précédent a parlé de presser le gouvernement d'y mordre à pleine bouche en incluant dans cette motion tout ce qui se rapporte au coût de la vie. Quand il s'applique à additionner toutes les dépenses qui entrent dans le coût de la vie, il me fait penser à ces anciens prédicateurs qui voulaient avoir le paradis ou rien—vous étiez condamnés aux enfers. A mon avis, il faudrait procéder pas à pas, et je suis convaincue qu'en décrivant l'idée de commencer tout d'abord avec la question la plus urgente, c'est-à-dire le prix de l'alimentation, l'opposition officielle cherche en réalité une excuse pour ne rien commencer du tout. C'est pourquoi je me réjouis que nous ayons commencé par là.

Le député a parlé de l'absence de mesures concrètes dans le programme gouvernemental, disant que l'objectif de ce comité doit être de blâmer le gouvernement. Après tout, nos concitoyens ne peuvent se nourrir de blâmes et j'estime que l'opposition officielle, jusqu'ici, ne nous a donné aucune notion concrète de ce que son parti aurait fait ou de ce qu'il voudrait voir sortir de ce comité.

Des voix: Bravo!

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, quels qu'aient été leurs motifs, nous nous réjouissons du revirement que contient leur amendement en ce qui concerne le Sénat. C'est la seule proposition concrète que contenait le discours. Certains d'entre nous ont participé récemment activement à des émissions à la radio et à la télévision, ne dissimulant nullement notre intention de proposer qu'on ne comprenne pas de sénateurs dans la composition du comité. Je suis donc très heureuse qu'au moins une idée utile ait été choisie et utilisée au cours du débat de cet après-midi par un député de l'opposition officielle.

Je voudrais signaler quelque chose à ces députés de l'opposition, et je voudrais que le député qui a parlé avant moi reste ici assez longtemps pour écouter les conséquences de ses propos. Si l'opposition officielle donne suite à

Denrées alimentaires—Comité

ses suggestions, cela aura comme résultat net d'éliminer du comité une bonne majorité des députés libéraux. En éliminant les parlementaires de l'autre endroit, nous éliminerons de ce comité des prix une belle tranche de soutien majoritaire libéral du gouvernement. Que voilà une proposition curieuse de la part de l'opposition officielle.

M. Lawrence: Cela ne m'était pas venu à l'esprit.

Mme MacInnis: C'est probablement vrai car la question du contrôle des prix des aliments est tout à fait étrangère à l'opposition officielle. Celle-ci n'a pris aucune mesure concrète. Certes, elle a exprimé des objections mais elle n'a pas précisé quels résultats elle attend du comité.

Avant de poursuivre mes observations je ne voudrais pas négliger de dire ceci: si ce comité doit aboutir à quelque chose il devra, d'après les députés de notre parti dans ce coin-ci de la Chambre, mener à la création d'une commission de révision des prix ou d'un autre organisme semblable qui continuera de surveiller les prix des denrées alimentaires après que le comité aura fait ses recommandations. Une fois saisi de ces recommandations, le gouvernement devra donner suite à l'une d'entre elles sans tarder, soit la création d'une commission de révision des prix chargée d'étudier les hausses de prix projetées et d'exiger de ceux qui les proposent une justification sans quoi la commission refusera de les autoriser. L'organisme en question sera autorisé à supprimer après coup, les augmentations non-justifiées. Que les députés de l'opposition officielle n'aillent pas prétendre qu'il l'ont préconisé: ce n'est pas vrai. C'est notre groupe qui l'a fait, et c'est la recommandation précise que nous voulons obtenir du comité des prix.

L'hon. M. Hellyer: L'honorable représentante me permettrait-elle une question?

Mme MacInnis: Le député pourrait peut-être la poser à la fin et je lui promets qu'il y aura une fin.

J'ajouterais ceci: j'aimerais bien entendre l'opposition officielle nous dire au juste quelle sorte de réalisation elle espère du comité, ici ou ailleurs, car ce que nous en obtiendrons dépendra de ce que nous y contribuons. Si l'un des partis de la Chambre veut simplement en faire une tribune de propagande, je ne pense pas que le comité servira à grand chose. Pourtant la formation de ce comité peut très bien être le début d'un processus de contrôle des prix au Canada qui autoriserait le gel des prix de certaines denrées alimentaires. Les gens pourraient alors se procurer les éléments nécessaires à un régime alimentaire sain, substantiel et générateur d'énergie, à des prix abordables.

• (1540)

Il importe peu que le débat sur cette question soit expédié et qu'on entende un seul orateur de chaque parti. L'essentiel est que le comité consacre suffisamment de temps à prendre connaissance des faits et à détecter les causes de la montée des prix dans chaque secteur de l'alimentation. Le comité doit proposer des recommandations précises visant à assurer le contrôle des prix des aliments. Telle doit être sa tâche, monsieur l'Orateur.